

FACTURE
PAGE 1/3

N° : 0091176866

Date : 06/06/2025

Réf Client facturé : 3579937



1341 - 1 / 2 - 4131 - 4137 - A1 - 2506070459005

LE SOULHOL SARL
QUAI AUGUSTE SALESSES
46400 ST CERE

L'innovation au service de votre stock !

A partir de septembre 2023, finies les livraisons à date fixe, Primagaz met en place un nouveau système pour la gestion de vos bouteilles de gaz.

 Pour en savoir plus,
 scannez ici

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
Détail des livraisons à suivre
ECHEANCE AU 31/07/2025

 Délais de règlement : 30 jrs fin mois
 Mode de règlement : Prélèvement

Montant HT	TVA	Montant TVA	MONTANT À PAYER TTC
0,00	0%	0,00	
340,00	20%	68,00	408,00 EUR

Le montant de la TICPE inclus dans votre facture est de 17.20€ HT

Coordonnées bancaires Primagaz : CIC BIC : CMCIFRPP IBAN : FR7630066109470002022541455

 IBAN : FR1430002015380000071346N61
 LCL SA
 RUM : BO010003579937
 ICS : CRLYFRPPXXX

 Réf : **3579937 0091176866** **FR04**
LE SOULHOL SARL

FR04

 Facture n°
 0091176866

 Date :
 06/06/2025

 Référence Client :
 3579937

LE SOULHOL SARL

 Modalité de Paiement :
 31/07/2025
 Montant : 408,00€

Prélèvement

Le client s'approvisionne en gaz PRIMAGAZ uniquement auprès de Primagaz ou de revendeurs agréés par Primagaz, pour un usage à titre professionnel.

Les bouteilles de gaz sont la propriété exclusive de PRIMAGAZ. Elles ne peuvent être ni saisies, ni vendues, ni échangées, ni prêtées.

Les livraisons des bouteilles PRIMAGAZ sont organisées selon des plannings de tournées élaborées par Primagaz ou selon des commandes du client. Ces commandes complémentaires doivent être cohérentes avec le stock. Les bouteilles vides seront remplacées par des bouteilles pleines.

La propriété du gaz n'est transmise qu'après parfait encaissement de la facture s'y rapportant.

Hormis les cas de compensation légale, aucune compensation ne pourra être effectuée entre les sommes dues par le client à Primagaz, et les sommes dont Primagaz serait redevable à l'égard du client.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.
Variable

A défaut de paiement d'une facture à son échéance, des pénalités de retards fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, seront calculées depuis la date d'échéance de la facture jusqu'au jour de son règlement. En outre, une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera facturée.

Aucune contestation sur l'état, la qualité ou la quantité des marchandises livrées, ne sera admise si des réserves écrites n'ont pas été formulées lors de la livraison ou dans les 48 heures suivantes.

En l'absence de contestation du stock de bouteilles de gaz après réception de la facture dans les 5 jours, les chiffres proposés seront considérés comme étant acceptés et seront donc définitifs. Au cas où il serait relevé des différences entre le stock indiqué sur la facture Primagaz et le stock existant chez le client, la valeur du manquant constaté, sur la base du tarif général en vigueur, sera facturée. Ce paiement serait effectué à titre de dédommagement et sans entraîner la vente du matériel manquant.

Le client s'engage à remettre les bouteilles vides PRIMAGAZ exclusivement au chauffeur Primagaz.

Les bouteilles sont stockées par le client en conformité avec la réglementation en vigueur, et notamment la fiche 105 B édictée par le CFBP.

ADRESSE DE LIVRAISON
LE SOULHOL SARL
QUAI AUGUSTE SALESSES
46400 ST CERE
Réf client livré : 3579937

DUPLICATE

SERVICE LIVRAISON
PRIMAGAZ (pour Facture BOUT)
0 970 820 820
FAX 0240189554
Espace client sur primagaz.fr

DESIGNATION PRODUIT	GENCOD	QTE	LP	RV	RR	CONS	DEC	PU HTT	MONTANT HT
BL n° 091784 du 03/06/2025									
Propane 13 kg PRIMAGAZ Plein	3760073960348	20						16,14€	340,00
Propane 13 kg PRIMAGAZ Vide	3760073960164	NA						NA	NA
Propane 13 kg PRIMAGAZ Vide	3760073960164	NA						NA	NA

Plein = Charge de gaz. Vide = Emballage. NA = non applicable et non facturé. Le détail figure sur votre bon de livraison.
PU HTT € = prix unitaire Hors Toutes Taxes en euro (hors TICPE). MONTANT HT € = montant hors taxe en euro (incluant la TICPE)

